

Les suppressions de postes continuent...

Le Ministère l'a annoncé... 500 suppressions d'emplois sur Versailles, 236 au titre des évolutions démographiques, 264 pour la suppression des décharges statutaires. L'Académie de Versailles est la plus touchée après celle de Lille.

Mais ce premier chiffre de 500 suppressions masque des effets encore plus catastrophiques pour l'Académie : le Recteur vient de rendre ses premiers arbitrages qui se résument en 3 points :

- Pour la rentrée : **757 emplois vont être supprimés** sur les structures Collège, SEGPA, Lycée général et technologique et Post Bac.

En 3 ans, sur ces mêmes structures, **l'addition se chiffre à 1692 emplois supprimés**. Les suppressions d'emplois se traduisent par des suppressions de postes fixes dans les établissements (632 postes fixes sur les 2 dernières rentrées). Il est clair qu'avec 757 emplois en moins, un grand nombre de postes fixes va encore disparaître !

De plus, le Recteur va augmenter le nombre d'HSA dans les établissements (l'équivalent de 123 emplois) ce qui accentuera mécaniquement l'effet sur les suppressions de postes fixes.

	Suppressions d'emplois en Collège, SEPA, LGT et Post Bacs	Suppressions de postes fixes en Collège, SEGPA, LGT et Post Bacs
Rentrée 2005	483	248
Rentrée 2006	452	384
Rentrée 2007	757	Pas encore fait
Total	1692	632 sur les 2 précédentes rentrées

- Les moyens de remplacement sont augmentés de manière significative. En fait **le Recteur anticipe les suppressions de postes fixes dans les établissements** et adapte l'Académie à la baisse des recrutements.
- Selon nos premiers calculs, **le Recteur récupère encore plus de moyens sur les décharges statutaires que ce que lui demande le Ministère**. Nous ne manquerons pas de lui poser la question au CTPA du 19 janvier et nous vous communiquerons la réponse dès que possible !